



**SÉCURITÉ SURETÉ**

# AGENT.E DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

AVEC LE TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE



Le métier, les objectifs de la formation et les compétences visées

L'agent de sécurité assure la protection des biens et des personnes et fait appliquer le règlement du site dont il assure la surveillance (entrepôt, sites industriels, parking ... ou espace public). La certification du TFP (Titre à Finalité Professionnelle) APS permet d'obtenir la carte professionnelle obligatoire pour pouvoir exercer le métier d'agent de sécurité privé. Il permet au stagiaire de savoir mettre en oeuvre les compétences professionnelles d'un agent de prévention et de sécurité. Le SSIAP1 permet à l'agent de sécurité incendie d'assurer la surveillance du respect des consignes et l'entretien des équipements de lutte contre l'incendie.

## Compétences visées

- le secours et l'assistance aux personnes
- le respect strict de la déontologie des métiers de la sécurité.
- la surveillance et le bon usage d'un lieu
- Avoir un comportement adapté en fonction des risques électriques
- L'agent de sécurité assurera la surveillance et la protection des biens et des personnes en sécurité malveillance et en sécurité incendie.
- Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours
- Préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés



## Contenus

UV 1 Module Secourisme - UV 2 Module environnement juridique+ Module environnement juridique, (complément avec le tronc commun) - UV 3 Module gestion des conflits+ Module gestion des conflits, (complément avec le tronc commun) - UV 4 Module stratégique+ Module stratégique, complément avec le tronc commun) - UV 5 Module prévention des risques d'incendie - UV 6 Module : Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier - V 7- Module sensibilisation aux Risques terroristes - UV 8 Module professionnel - UV 9 Module Palpation de sécurité et inspection des bagages - UV 10 Module surveillance par moyens électroniques de sécurité - UV 11 - Module gestion des risques - UV 12 Module évènementiel spécifique - UV 13 Module gestion des situations conflictuelles dégradées - UV 14 Module industriel spécifique



## Public concerné

Demandeur d'emploi



## Prérequis

Savoir lire, écrire et compter (réaliser une main courante)  
Détenir l'autorisation préalable d'accéder à la formation CQP APS de la CNAPS. (enquête de moralité)



## Modalités d'accès

Dossier complet et validé.



## Délai d'accès à la formation

Nous consulter.



## Méthodes et modalités d'évaluation



## Personne en situation de handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.



## Modalité de formation

Présentiel,



## Tarif \*

--



## Financements

Par la Région Hauts-de-France avec le soutien de l'Union européenne



## Lieu

Lycée Vertes Feuilles  
55 avenue des peupliers  
59871 Saint André



## Intervenants

Formateurs experts dans le domaine.



## Durée de la formation

Durée en centre : 251 h  
Durée en entreprise : 2 semaines



## Réunions d'informations collectives

Nous consulter

## Pour + d'infos

Retrouvez l'ensemble de nos dates de sessions et de réunions d'information collectives sur :



## Contactez-nous

### GRETA Lille Métropole

@ Contact.greta-lille@ac-lille.fr

☎ 03 20 74 67 10

### Claire Delette

Conseillère en formation continue

@ claire.delette@ac-lille.fr

☎ 03 20 74 67 10

### Elodie Dutilly

Assistante de formation

@ Elodie.dutilly.glm@gmail.com

☎ 06 58 45 85 29